



Édito

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal du 22 mars a approuvé un budget ambitieux pour 2022. Un budget de fonctionnement de 2 933 351 € qui nous permettra de donner les moyens à nos services de travailler, d'entretenir nos bâtiments, nos espaces verts et nos voiries.

Il nous permettra d'autre part de faire face à l'augmentation des énergies, du coût des travaux, des fournitures et à financer notre plan pluriannuel de renouvellement de notre matériel roulant.

Avec la création d'une police municipale approuvée à l'unanimité par les élus, et indispensable à la sécurité de notre commune qui grandit, les charges de personnel vont sensiblement augmenter, mais restent dans une limite raisonnable.

Quant au budget investissement, il nous reste à réaliser 492 876 € sur l'exercice 2021 pour un budget global de 2 462 316 €.

Nous consacrerons 150 000 € à la maîtrise du foncier, 78 000 € aux bâtiments, 190 000 € à nos voiries et 360 000 € à la requalification du centre-bourg.

Concernant le PLU, sa révision engagée en février 2018 touche à sa fin. Présenté en commission générale le 19 avril, le projet a été arrêté par le conseil municipal du 25 avril dernier. Il sera soumis aux personnes publiques associées, dont les services de l'État au cours de l'été 2022.

Vous pourrez continuer à vous exprimer auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique de septembre. Ce PLU qualifié de vertueux par les services de l'État a largement pris en compte l'environnement (économie des terres agricoles, couloirs écologiques, mares, requalification des corps de fermes abandonnées...).

Enfin, en ce printemps 2022, le retour du marché du dimanche matin fut un vrai succès, à nous tous de le faire grandir et devenir un lieu très convivial. Un grand merci à tous ceux qui m'accompagnent sur ce projet.

Un grand bravo pour le carnaval des enfants et la journée environnement consacrée aux déchets.

Nous comptons sur vous le 18 juin pour la fête de la musique.

Alain ESNAULT
Maire de Sorigny

- 1 Édito du Maire
- 2 Budget
- 4 Votre Commune
- 8 Agenda Infos diverses

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00 • 13h30 - 17h00
02 47 34 27 70

 Sorigny ma ville

Sorigny

Trait d'union

n°37 - avril 2022

Directeur de la Publication | Alain ESNAULT

Rédactrice en Chef | Agnès ARNAUD

Réalisation | Commission communication

Crédits photos | Ville de Sorigny

Conception | SIP

Impression | Numériscan

Nombre d'exemplaires | 1 500



Question ouverte au Maire

Pourquoi le service de carte nationale d'identité et passeport n'a pas d'horaires d'ouverture plus larges, notamment le samedi ?

Avec la création de ce nouveau service, les heures d'ouverture pour l'obtention des CNI ont été spécialement aménagées pour avoir une plus grande amplitude horaire. Ainsi, le bureau est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 uniquement sur rendez-vous. Tout rendez-vous se prend sur le site www.sorigny.fr. À l'heure actuelle, ce sont quelques 100 rendez-vous hebdomadaires qui sont gérés par ce service.

Si vous avez une question à poser au Maire sur des sujets en lien avec la commune, vous pouvez l'adresser au service accueil par mail à mairie@sorigny.fr ou la déposer sur papier à la mairie.

Budget

2021 . résultat de clôture

Budget de Fonctionnement 1 333 678 €

Budget d'Investissement - 717 939 €

2022

Budget de Fonctionnement 2 462 316 €

Budget d'Investissement 2 933 351 €

Travaux

Aménagement de l'espace public

216 000 €

- 16 000 €** • Renouvellement de l'éclairage public dont route de Monts
- 30 000 €** • Nouveaux équipements dans le Parc
- 20 000 €** • Entretien du cimetière
- 150 000 €** • Maîtrise foncière (dont projet d'agrandissement du pôle scolaire)

Voirie et travaux sur les réseaux

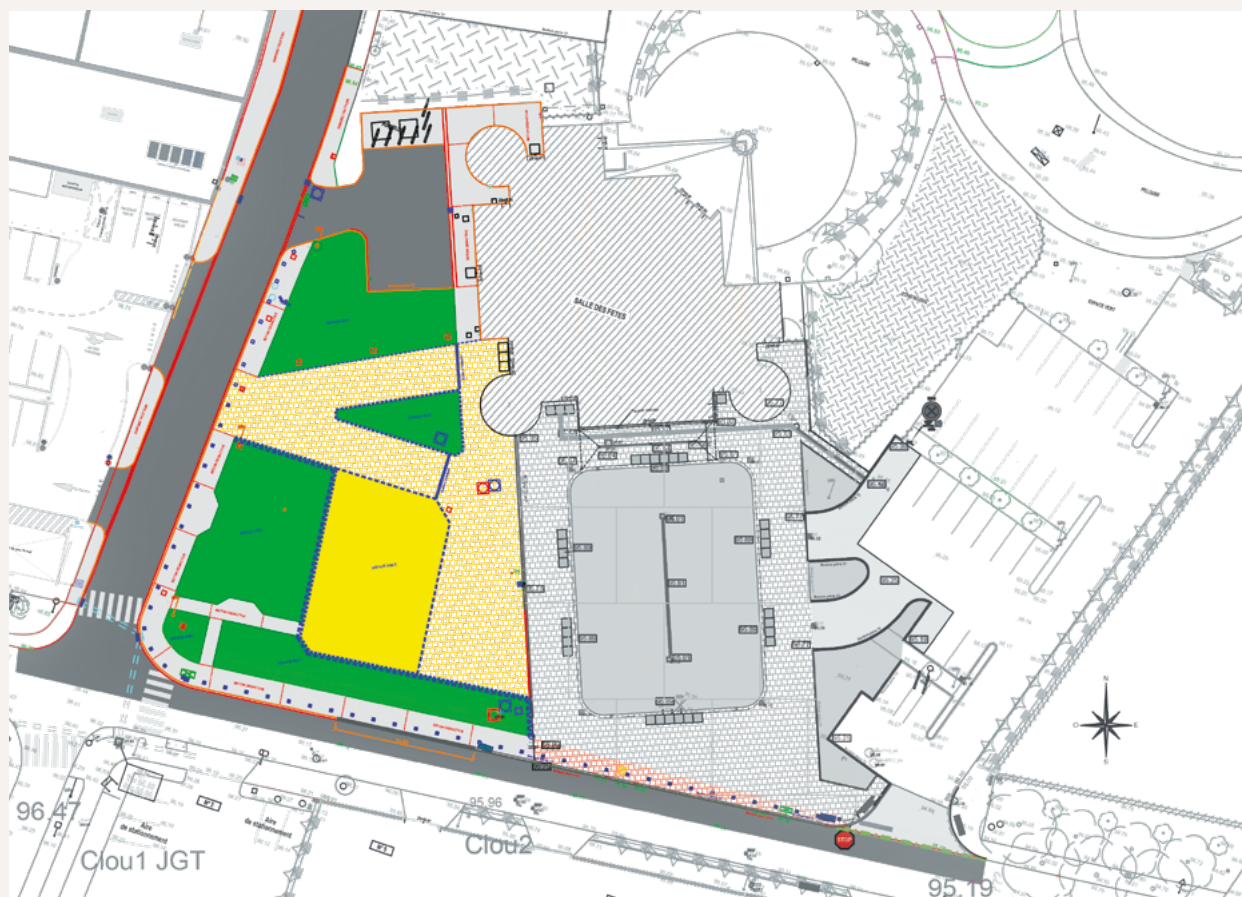
250 000 €

- 190 000 €** • Travaux de voirie en campagne
- 60 000 €** • Autres petits travaux de voirie (busage, hydrocurage, entretien des fossés)

Agencement du centre-bourg

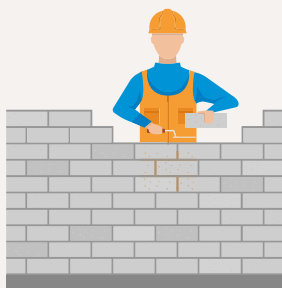
360 000 €

Parvis de la Halle, création d'une place piétonne et requalification de la rue des AFN



Bâtiments Mise aux normes et travaux

78 000 €



- 6 500 €** • Rénovation d'une façade de l'église
- 9 000 €** • Rénovation d'un autel dans l'église et de deux bénitiers et rénovation du monument aux morts
- 6 000 €** • Rénovation de la faïence dans la cuisine du restaurant scolaire
- 11 000 €** • Remise aux normes électriques pour la salle des fêtes et les bâtiments pour le club de foot

Pôle scolaire

41 000 €



- 9 000 €** • Informatique et numérique aux écoles
- 24 000 €** • Fournitures scolaires et diverses favorisant l'enseignement
- 8 000 €** • Livres et calculatrices

Associations

30 000 €



Soutien au dynamisme des associations

Santé financière



- INTÉRÊT DES EMPRUNTS → **61 000 €**
- ANNUITÉ DES EMPRUNTS → **180 000 €**
- MONTANT DE LA DETTE au 1^{er} janvier 2022 → **2 488 928 €**

+ 1 333 678 €

Excédent budgétaire de fonctionnement de l'année 2021



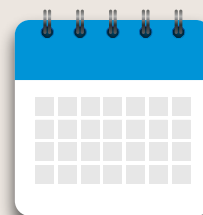
880,10 €

Dettes par habitant



5,15 ANNÉES

Capacité de désendettement



DERNIÈRES ÉTAPES de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Sorigny

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe, en conséquence, les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU permet l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire.

POURQUOI UNE RÉVISION GÉNÉRALE À SORIGNY ?

Le PLU de Sorigny actuellement en vigueur date de 2006. La durée de vie d'un PLU est d'environ une dizaine d'années. Ainsi, en 2018, les services de l'État ont demandé à la commune d'entamer une procédure de révision générale du PLU : ce que le conseil municipal a fait en prescrivant, le 20 février 2018, la révision générale du PLU.

QUI ÉLABORE LE PLU ?

La commune a retenu le bureau d'étude URBAGO Atelier d'Urbanisme pour conduire la révision générale de son PLU. Les études menées depuis 2018 sont l'œuvre et l'investissement des élus, de la commune, du conseil municipal et des services municipaux qui sont intervenus tout au long de l'élaboration du PLU. Les services de l'État, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, la CCTVI ont également été impliqués pendant toute la procédure. Les sorignois ont aussi apporté leur contribution avec leurs interrogations, leurs suggestions et leurs demandes.

ARRÊT DU PROJET DU PLU ET BILAN DE LA CONCERTATION

Début Printemps 2022

Le travail de fond sur le PLU sera prochainement arrêté et le projet du PLU sera voté par le conseil municipal.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Rentrée 2022

Le tribunal administratif nommera un commissaire enquêteur à la demande de la commune pour réaliser l'enquête publique qui se déroulera en mairie pour une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie, auxquelles vous pourrez assister pour formuler vos demandes. Il recueillera et consignera vos remarques et sollicitations. Vous aurez également la possibilité d'adresser des courriers à la mairie ou d'inscrire vos demandes sur le registre disponible à cet effet en mairie.

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Courant de l'été 2022

Avant d'approuver définitivement le PLU, celui-ci sera soumis à la consultation et l'avis des personnes publiques associées, à savoir les services de l'État, les collectivités territoriales associées, les institutions... Cette étape incompressible aura une durée de 3 mois.

APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLU

Automne 2022

Le PLU sera définitivement approuvé en conseil municipal.

La Halle

Le projet de construction de La Halle, car c'est ainsi que nous la nommons toujours, s'inscrit dans l'étude globale de déplacement du centre bourg de la commune vers les nouveaux commerces, de requalification du parc et de la rue des AFN et de la création d'une nouvelle place de centre bourg au pied de la salle des fêtes. Ce projet d'ampleur vise à offrir à Sorigny, **un nouveau centre urbain moderne et qualitatif** alors que la commune est en pleine évolution vers le destin d'une petite ville.

La Halle permettra l'accueil d'**un marché de village avec l'objectif de vous offrir des produits locaux ou de producteurs.**

La Halle et la future place piétonne accueilleront aussi des événements communaux. Elles seront également mises à la disposition des associations et des écoles, pour des activités pédagogiques scolaires. Les choses vont se mettre en place progressivement.

La Halle sera également louée aux particuliers avec la possibilité de l'associer à la salle des fêtes.



Le 1^{er} marché

Ce marché était très attendu. Et **la première édition fut un succès** si l'on se réfère à la fréquentation, non seulement des sorignois, mais aussi des habitants de communes avoisinantes.

Les commerçants ont tous été ravis de cette affluence et de l'accueil que vous leur avez réservé.

Nous avons également interrogé certains d'entre vous afin d'avoir votre ressenti et de connaître les pistes d'amélioration à développer. Résultat : trouver un poissonnier et un boulanger.

Par ailleurs, ce marché a été perçu par beaucoup comme **l'occasion de se retrouver et d'échanger**. Dans les prochaines semaines, nous vous proposerons quelques nouveautés pour renforcer cet aspect convivial.



Église Saint-Nicolas-de-Bourgueil

En juin 2021, une tornade s'abattait sur Saint-Nicolas-de-Bourgueil, arrachant le clocher de l'église qui est ensuite tombé dans la nef. La majorité des communes d'Indre-et-Loire a souhaité apporter un soutien financier pour la restauration de l'église.

Le conseil municipal de Sorigny a voté une subvention de 500 € pour participer à cette restauration.

Mur anti-bruit au skate park

Interpellée sur les nuisances sonores que le skate park pouvait occasionner, la municipalité a décidé de faire un mur anti-bruit. Celui-ci a été édifié pour que les bruits rebondissent sur les planches afin d'atténuer au maximum les nuisances.

Par ailleurs, ce mur a été placé le plus près possible du skate park pour une meilleure efficacité. Construit en bois imputrescible, l'épaisseur des planches a été savamment choisi pour une performance optimale.

Les premiers retours des riverains attestent de l'efficacité de ce mur.



Syndicat de chasse

Créée en 1937, l'association des Chasseurs et Propriétaires de Sorigny est certainement l'une des plus anciennes de la commune. Laurent PALISSEAU en assure la présidence depuis plus de 4 ans et souhaite conserver les traditions de cette association.

Leur **objectif majeur est de réguler les nuisibles** tels que les renards, corbeaux, sangliers et ragondins. Pour ce faire, des investissements ont été faits dans la pose de miradors, utiles pour sécuriser les différentes actions de chasse.

Par ailleurs, afin de favoriser le repeuplement naturel du petit gibier, les chasseurs et la Fédération des chasseurs ont organisé des lâchers de faisans depuis 3 ans. Résultat : il est maintenant possible d'entendre à nouveau le chant des coqs-faisans au printemps dans la campagne sorignoise.

6 | www.sorigny.fr



Le bureau

Président
Vice-Présidents

Secrétaire
Secrétaire adjoint
Trésorier
Trésorier adjoint

Laurent PALISSEAU
Guy BONNET
Michel PALISSEAU
Anthony GARNIER
Jean GRANGER
Jérôme PINON
Damien TRIOLET

Les nuisibles

Depuis de nombreuses années, la collectivité met tout en œuvre pour lutter contre les nuisibles. Parmi les plus communs, nous trouvons :

- **Chenilles processionnaires du pin** : la commune intervient dans la lutte biologique contre ce nuisible, via les services d'un prestataire qui intervient 2 fois par an.
- **Pigeons** : Sorigny fait appel à un prestataire qui piège les pigeons grâce à une cage.
- **Termites** : en 2018, la commune a signé une convention avec la société SAPA, spécialisée dans la lutte anti-termites et insectes à larves xylophages. Les services techniques assurent également une surveillance.
- **Rats** : pour ce nuisible, la collectivité a également souscrit un contrat avec un prestataire pour éradiquer ce rongeur.
- **Ragondin** : une personne extérieure habilitée est en charge de la régulation de cette espèce.
- **Frelon asiatique** : lorsqu'un nid est localisé, un prestataire intervient pour le détruire.
- **Vipères / couleuvres** : pour ces espèces, qui ne font pas parties des nuisibles, les services techniques les capturent vivantes pour les relâcher ensuite dans des endroits isolés.

Carnaval

Après deux ans de mise au placard forcée, les enfants ont enfin pu ressortir leurs plus beaux costumes pour fêter carnaval, et les parents aussi... parfois !

Tout était réuni pour fêter ce moment comme il se doit : char transportant Monsieur Carnaval, confettis et musique... Seuls quelques degrés supplémentaires au thermomètre auraient été les bienvenus.

Sur le thème « Le Tour du Monde », tous les participants ont en tout cas fait le tour de Sorigny, au son des percussions de la troupe de samba SARAVAH.



Chasse aux déchets

Une pensée pour l'environnement : 7^e édition

Enfants et adultes se sont retrouvés pour une nouvelle traque de déchets sur la commune le 27 mars. La motivation pour faire que la campagne ne soit pas une décharge naturelle était bel et bien présente : les sorignois ont testé les 10 nouveaux parcours proposés par une matinée ensoleillée.

Nous aurions aimé pouvoir dire que, cette année, les participants sont revenus bredouille avec des sacs vides. Malheureusement, **40m³ de déchets ont été collectés** dont certains ne logeaient pas dans les sacs, comme un réfrigérateur !

C'est l'occasion de rappeler que la déchetterie d'Isoparc est à notre porte et que l'utiliser sera bénéfique à la nature. Les participants, les jeunes du foyer « Mise à l'abri » et les élus ont à cœur de préserver les espaces naturels de la commune.



Les enfants ont largement exprimé leur sentiment en expliquant qu'ils venaient « **pour sauvegarder la planète** ».

Pour ceux qui avaient fait fi du changement d'heure et s'étaient levés tôt pour être présents, un pot de l'amitié avec gourmandises a été offert en plus d'une primevère. Même si la relève est assurée, le geste citoyen reste de toujours avoir une pensée pour l'environnement.



Recueil PAROLA



Les élèves de l'école élémentaire, soit 216 élèves du CP au CM2, ont participé au projet artistique

Ma ville... Un jardin de poésie dont l'objectif était de leur permettre de découvrir et d'exprimer leur attachement à leur cadre de vie. Un travail réalisé en collaboration avec les enseignants, les élus et l'écrivain, poète et romancier PAROLA. Une œuvre publiée le 1^{er} mars aux éditions La Simarre. Les réalisations ont été exposées à la médiathèque.

Le recueil, au prix de 10 €, peut-être acheté auprès de l'enseignante de votre enfant.

Votre Agenda

TOUS LES DIMANCHES MATIN

Marché à la Halle

DIMANCHE 8 MAI

Fête de la Victoire 1945

SAMEDI 4 JUIN

Cinéma de plein air suivi d'un Feu de joie

à la prairie - programmation à venir

SAMEDI 18 JUIN

Fête de la Musique

MERCREDI 22 JUIN

Sortie dans le Marais Poitevin

organisée par les Joies de l'Amitié

Inscription au 06 27 82 88 97

SAMEDI 2 JUILLET

spectacle « Contes de tous âges »

d'Amélie Robinet

Parc Gilbert Trottier

MERCREDI 13 JUILLET

Feu d'Artifice

JEUDI 14 JUILLET

Cérémonies

VENDREDI 22 JUILLET

Théâtre de l'Ante

Parc Gilbert Trottier

SAMEDI 20 AOÛT

Marché Nocturne

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Puy du Fou

sortie sur la journée Parc + Cinéscénie

organisée par le Comité des Fêtes

Inscription au 06 05 41 34 61 ou 06 18 80 27 60

Permanence du Maire en mairie

Le Maire, Alain ESNAULT reçoit tous les vendredis de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous.

Pour déposer votre demande :

02 47 34 27 70 ou mairie@sorigny.fr

Au service des séniors

Guillaume LECLoux, recruté en tant que service civique depuis le 1^{er} février et pour 6 mois, a pour mission d'**accompagner les séniors vers le numérique et le digital**.

Il propose chaque mois des ateliers en lien avec ces thématiques et reste à votre écoute à titre individuel. Les ateliers du mois de mai seront les 9, 10 et 13 autour du thème de l'utilisation des réseaux sociaux. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes soit par téléphone au 02 47 34 27 70 ou par mail à service.civique@sorigny.fr.

Animation récréative

La collectivité a recruté début février Chloé AMIRAULT dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences. L'objectif est d'accompagner Chloé dans son projet professionnel en lien avec le secteur de l'enfance.

Une de ses missions est d'**animer la récréation du matin à l'école primaire pour répondre aux préconisations de l'opération « 30 minutes d'activité physique quotidienne »** lancée par l'Éducation Nationale. Elle propose des jeux comme policier-voleur, la balle aux prisonniers, poule-renard-vipère, le dutch ball... Un temps très apprécié par les enfants qui dès leur sortie de classe courent au point de rencontre pour pouvoir participer aux jeux. Les enfants disent « *que c'est bien de jouer à la récré* », « *d'avoir la surprise du jeu* », « *de jouer avec ses copains et ses copines* », « *que c'est bien parce que c'est jamais la même chose* »...

De son côté, Chloé s'investit beaucoup pour varier les activités et faire qu'elles soient adaptées à l'âge des enfants. Elle « *adore être avec les enfants, jouer avec eux tout en ayant une action pédagogique puisqu'elle leur apprend le respect des règles, le bien jouer ensemble* ».



Sirène

La mairie remettra prochainement en fonctionnement la sirène qui retentira chaque premier mercredi du mois à midi. Avant une mise en service définitive, des essais seront effectués. La sirène est située à la mairie.